

Mais, pourquoi, Messieurs, rappeler devant cette assemblée, sa manière de s'exprimer franche et vive, éloquente même, dans les débats animés?... Ces qualités, vous les avez connues : n'a-t-il pas été durant près de 50 ans, membre de l'Académie, l'un de ses coopérateurs les plus éclairés (1) ? vous avez apprécié cette harmonie, cet équilibre des facultés

sévère raison, de réduire à leur juste valeur les doctrines et les faits énoncés. L'impression qu'il fit sur l'auditoire par son érudition, par sa critique acérée, par sa discussion rigoureuse, a été un de ses plus légitimes triomphes : il termina cette éloquente leçon, qui pour nous est restée un modèle de polémique, et une preuve de sa vaste science, par ce trait : *medicina homœopathica a priori ergo absurda, a posteriori ergo impossibilis.*

(1) Une seule question, prise au hasard, va le prouver. Avant de présenter l'admirable organisation qu'elle a reçue, grâce au dévouement et à la science pratique du professeur Tabareau, l'école de la Martinière a été, au sein de l'Académie, le sujet de longues et vives discussions. Par son testament, la major-général Martin avait chargé la Compagnie de donner le plan et les règlements de cette institution. Des difficultés sans nombre se sont offertes ou ont été soulevées. Le docteur Richard de Laprade a pris une part très active à cette polémique : sans système arrêté d'avance, guidé par le seul sentiment du bien public, il l'était aussi par le désir de maintenir, de conserver intacts les droits de l'Académie, les prérogatives dues à la volonté, clairement exprimée, du donateur.

Notre collègue a publié divers écrits dans lesquels domine la pensée de soutenir l'indépendance et la dignité de l'Académie vis-à-vis l'autorité administrative, qui, suivant lui, empiétait sur les pouvoirs de la Compagnie, et ne tenait pas assez compte du texte sur lequel ils reposaient. On trouve la preuve de ce que j'avance, et de la noblesse de ses intentions : 1° dans le *Rapport du 5 juillet 1836* ; 2° dans la réponse : *Observations de l'Académie sur le mémoire publié au nom de la Commission exécutive de la Martinière* ; 3° dans les *Observations d'un académicien sur la deuxième partie d'un mémoire publié par la Commission exécutive de la Martinière* ; 4° dans les nombreux articles insérés dans le journal de Lyon *le Réparateur*, à la fondation duquel de Laprade avait contribué.

Toutes ces pièces méritent d'être mentionnées ; elles intéressent l'histoire de la fondation de la Martinière, et montrent la sollicitude de l'Académie pour le bien, pour le succès de l'école.